

que Haller dans ses *artis medicæ principes* ; Gardeil dans sa traduction française ; et Kuhn, dans sa récente édition gréco-latine d'Hippocrate, etc.. Mercurialis au contraire met les hémorrhôides avant les fistules ; M. Littré en fait autant. Si, pour trancher la question, on a recours aux manuscrits, on reste singulièrement désappointé en constatant que ces deux opuscules manquent dans ceux qui, sous le nom de *collectio Nicetæ*, renferment la chirurgie d'Hippocrate (voy. nos 2247 et 2248 ; Littré, t. I, p. 534) ; ajoutons que dans tous ceux collationnés par M. Littré, et ils sont en grand nombre (voy. Littré, t. I, p. 511 et suiv.), l'ordre adopté est celui de Cornarius et de Foës, et de leurs imitateurs ; or je crois que toutes les éditions et tous les manuscrits sont dans l'erreur ; qu'on veuille bien écouter les motifs que j'ai à déduire.

Erotien, dans son canon Hippocratique, fixe nettement l'ordre sériaire par ce titre même *De hemorrhoidibus et fistulis*, *περὶ αἰμορροϊδῶν καὶ συρρίγγων*. Galien l'établit non moins formellement dans son glossaire (voy. plus haut *hémorrhôides* § 2). Notons aussi que l'auteur des *fistules* renvoie, § 4, aux *hémorrhôides*, à propos du pansement, comme en ayant déjà fait connaître les détails, ce qui suppose implicitement que cet opuscule a dû précéder.

Je vais plus loin, et je remarque qu'Erotien n'indique nullement deux traités distincts ; Galien est plus explicite encore, il n'en admet positivement qu'un seul : « *in libro de hæmorrhoidibus et fistulis*, *ἐν τῷ περὶ αἰμορροϊδῶν καὶ συρρίγγων* » et il le répète à deux reprises (voy. *Gloss. πῆρινα* et *στυελήγ*). Ainsi non-seulement les *hémorrhôides* et les *fistules* doivent se suivre dans l'ordre que nous avons réussi à déterminer, mais encore elles ne constituent qu'un seul et même traité.

Nous pouvons accumuler à l'appui une foule de preuves :